



REIMSMETROPOLE



## **SIGNATURE OFFICIELLE DE :**

**La convention de partenariat pour la création et le fonctionnement d'un Centre d'Enseignement Supérieur et de Recherche d'AgroParisTech**

**La convention cadre portant sur la création d'un Centre d'Excellence en Biotechnologies Blanches**

> DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse  
Maison du Département à Reims

> Jeudi 9 juin 2011





## **SIGNATURE CONVENTIONS**

### **Création d'un Centre d'Enseignement Supérieur et de Recherche d'AgroParisTech et d'un Centre d'Excellence en Biotechnologies Blanches sur le pôle agro-industriel de Reims-Pomacle-Bazancourt**

Ces deux projets se concrétisent aujourd'hui au travers de la signature officielle de deux conventions de partenariat entre la Région Champagne-Ardenne, le Conseil général de la Marne et Reims Métropole. Les collectivités locales, aux côtés des structures d'enseignement et de recherche concernées, soulignent leur volonté de mener une politique commune pour conforter le positionnement du territoire dans le domaine des valorisations non-alimentaires des agro-ressources et biotechnologies blanches. Objectifs : se préparer à certains grands défis du futur (raréfaction des énergies fossiles...), mais aussi contribuer au développement des entreprises et de l'emploi.

#### **Un territoire en pointe dans le domaine des valorisations non-alimentaires des agro-ressources et biotechnologies blanches**

En 2005, le Pôle « Industries et Agro-Ressources » (IAR) était labellisé par l'Etat « pôle de compétitivité à vocation mondiale ». Aujourd'hui, son rayonnement et sa visibilité lui permettent d'attirer de nouveaux chercheurs de renom et de grands groupes de dimension internationale.

La Champagne-Ardenne dispose ainsi d'une longueur d'avance dans le domaine des valorisations non-alimentaires du végétal, et en particulier dans les secteurs clés de la bio-raffinerie et des agrocarburants.

Pour conserver ce rôle leader, il apparaît décisif de soutenir les équipes scientifiques et les laboratoires de recherche, qui comme le Pôle IAR, sont en lien avec les grands noms de la chimie, de développer progressivement un Pôle de recherche et d'enseignement supérieur dont quatre universités sont parties prenantes (URCA, UPJV, UTT, UTC) et de constituer un Centre d'excellence en biotechnologies blanches.

L'Ecole Centrale Paris, AgroParisTech et Reims Management School ont décidé de rejoindre cet ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de niveau international, et de renforcer la plateforme d'innovation BRI (Bioraffinerie Recherches et Innovations).

#### **L'arrivée d'AgroParisTech sur le pôle agro-industriel de Reims-Pomacle**

Grande école européenne d'ingénieurs, AgroParisTech est une référence dans le domaine des sciences du vivant, de l'agronomie et de l'environnement.

L'implantation par AgroParisTech d'une Chaire en Agro Biotechnologies Industrielles (ABI) sur le pôle agro-industriel de Reims-Pomacle à la rentrée 2011, est contractualisée dans une convention de partenariat entre la Région Champagne-Ardenne, le Conseil général de la



Marne et Reims Métropole, qui s'engagent à apporter une contribution financière globale au projet de 12 M€ sur 8 ans et à mettre à disposition des locaux pour accueillir l'antenne régionale d'AgroParisTech sur le site de Reims-Pomacle.

AgroParisTech complète ainsi la dynamique en cours engagée avec l'Ecole Centrale Paris, présente sur le site depuis novembre 2010, et lui apporte une dimension indispensable en constituant l'un des piliers de l'institut des biotechnologies blanches, celui du génie microbiologique : microorganismes, biomolécules, synthons, enzymes, agents actifs... L'ambition du projet scientifique porté par AgroParisTech repose sur le développement des approches innovantes en ingénierie des bioréacteurs et des bioprocédés, et sur la prise en compte de toutes les dimensions de la durabilité pour élaborer des outils industriels adaptés et les règles d'exploitation qui leur sont afférentes.

### **La constitution d'un Centre d'excellence en biotechnologies blanches (CEBB)**

En novembre 2010, l'Ecole Centrale Paris inaugure un Centre d'excellence en biotechnologies blanches sur le site de Reims-Pomacle, créé avec le soutien des collectivités locales, de l'Etat et de l'Europe.

En partenariat avec le Pôle IAR, le Centre d'excellence se développe dans deux directions : des activités d'enseignement à destination des élèves de Centrale Paris et désormais d'AgroParisTech (par la suite à des étudiants champardennais, dans le cadre de coopérations avec RMS, l'URCA...), et des activités de recherche et d'innovation.

Les biotechnologies blanches consistent en l'emploi de systèmes biologiques (bactéries ou autres micro-organismes) pour la fabrication, la transformation ou la dégradation de molécules dans un but industriel. Elles sont utilisées dans un souci économique et environnemental.

La Région Champagne-Ardenne, le Conseil général de la Marne et Reims Métropole s'engagent dans une convention cadre à soutenir à parité et pour un coût global de 30 M€ répartis sur 8 ans, la constitution d'un ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de niveau international dans le domaine des biotechnologies blanches, et à construire des locaux sur le site Reims-Pomacle, destinés à accueillir les équipes de l'Ecole Centrale, d'AgroParisTech et de RMS.

### **Un engagement important des collectivités locales**

La signature officielle de ces deux conventions témoigne de l'investissement des collectivités (Région Champagne-Ardenne, Conseil général de la Marne et Reims Métropole), depuis près d'une vingtaine d'années, pour favoriser, aux côtés de la profession agricole, l'émergence de valorisations non alimentaires des agro-ressources.

La révolution de la chimie verte (issue du végétal) répond en effet à un défi majeur : la raréfaction des ressources en énergie fossile. Il leur faut substituer des énergies alternatives et parmi elles, les ressources végétales ont toute leur place. Les bioproduits issus du végétal sont moins polluants et plus compatibles avec la santé que ceux issus du pétrole.

En outre, les collectivités locales soutiennent l'implantation de formations de haut niveau telles que l'Ecole Centrale et AgroParisTech car elles permettent de consolider la visibilité du Pôle IAR et la réputation du Pôle d'enseignement supérieur en Europe comme à l'international.

Elles constituent aussi un atout considérable pour l'attractivité et le dynamisme du territoire, lui permettant d'accueillir de nouvelles populations (étudiants, chercheurs, entrepreneurs) et de consolider une économie fondée sur la connaissance.



## L'arrivée d'AgroParisTech sur le pôle agro-industriel de Reims-Pomacle

Une **convention de partenariat signée le 9 juin 2011** définit les modalités selon lesquelles la Région Champagne-Ardenne, le Conseil général de la Marne et Reims Métropole, entendent soutenir pendant une durée de 8 ans, le projet d'enseignement supérieur et de recherche d'AgroParisTech (**Chaire en Agro Biotechnologies Industrielles**), au sein de la plateforme BRI.

B.R.I constitue un ensemble complet et cohérent composé d'unités de production, d'expérimentation pilote, de laboratoire de recherche, d'infrastructures d'enseignement, d'accueil et d'hébergement destinées aux entrepreneurs, chercheurs, enseignants et étudiants. B.R.I est implantée au sein d'une raffinerie végétale industrielle existante comprenant une sucrerie (CRISTAL UNION), une glucoserie/amidonnerie de blé (CHAMTOR), une unité de production de bio éthanol (CRISTANOL), une unité de production d'actifs cosmétiques (SOLIANCE), un centre de recherche mutualisé entre différents acteurs de l'agro-industrie (ARD), une plate-forme de démonstration industrielle BIODÉMO ainsi qu'un projet de pilote d'éthanol de 2<sup>ème</sup> génération. La plate-forme B.R.I pourra ainsi s'appuyer sur l'existant pour développer des nouvelles compétences afin de se positionner comme LA référence européenne à vocation mondiale.

Grande école européenne d'ingénieurs, AgroParisTech est une référence dans le domaine des sciences du vivant, de l'agronomie et de l'environnement. Ses formations s'appuient toujours sur une formation d'excellence adossée à une recherche de qualité.

**L'arrivée d'AgroParisTech** sur le site de Reims-Pomacle à la rentrée 2011, dans le contexte de développement du Pôle de Compétitivité IAR, **complète le dispositif engagé par l'Ecole Centrale Paris et lui apporte une dimension indispensable en constituant l'un des piliers du Centre d'excellence, celui du génie microbiologique : microorganismes, biomolécules, synthons, enzymes, agents actifs...**

**En Champagne-Ardenne, les biotechnologies blanches et la chimie verte sont au cœur des perspectives de développement.** Depuis plus d'une vingtaine d'années, l'ensemble des partenaires (Etat, collectivités locales, laboratoires de recherche publics et privés, équipes scientifiques, opérateurs économiques agro-industriels) se sont mobilisés pour favoriser l'émergence de nouvelles valorisations des agro-ressources.

En installant cette Chaire en Agro Biotechnologies Industrielles sur le Pôle IAR, AgroParisTech souhaite contribuer avec force au développement économique du secteur, et renforcer la visibilité et le rayonnement de notre territoire dans ce domaine fortement compétitif.

**Le projet scientifique porté par AgroParisTech, à savoir l'implantation d'une Chaire en Agro Biotechnologies Industrielles (ABI), vise à consolider le Centre d'excellence, dont l'Ecole Centrale fait partie.** Il repose sur deux axes forts :





**> Développer des approches innovantes en ingénierie des bioréacteurs et des bioprocédés**, dont l'ingénierie reverse partant des matériaux (substrats et produits), des usages et des synthons d'intérêts. L'objectif est de passer des connaissances fondamentales à la mise en œuvre qui permet un développement industriel, selon un processus qui s'appuie en premier lieu sur les progrès de la biologie (microbiologie, biologie moléculaire, ingénierie protéique, biologie synthétique...) pour construire ensuite une ingénierie spécifique, pertinente et de haut niveau.

**> Prendre en compte toutes les dimensions de la durabilité**, pour élaborer des outils industriels adaptés et les règles d'exploitation qui leur sont afférentes. Il s'agit de prendre en considération l'analyse des cycles de vie et les calculs et projection de durabilité des productions, pour définir les contours d'un concept d'écologie industrielle adaptée. AgroParisTech s'attachera en particulier à prendre en compte les facteurs de variations et de diversité des biomasses concernées dans le domaine des agro-biotechnologies industrielles. Une attention particulière sera également portée sur les dimensions économiques et sociologiques.

**L'implication d'AgroParisTech dans le champ de la pédagogie et du développement de l'enseignement supérieur sur le territoire**, se positionne dans le contexte du Centre d'excellence en biotechnologies blanches, et dans une logique partenariale avec les autres acteurs académiques régionaux : Ecole Centrale Paris, URCA, RMS, Université de Technologie de Troyes, Centre régional d'enseignement et de recherche d'Arts et Métiers ParisTech...

Le projet pédagogique proposé par AgroParisTech repose sur trois items complémentaires :

**> Au sein de la formation d'ingénieur d'AgroParisTech :**

Un parcours long structuré sur deux ans est en construction sur le thème « bioraffinerie, chimie verte ». Un autre parcours a été défini dans le domaine des « industries alimentaires et agricoles ». Les étudiants inscrits dans ces parcours viendront régulièrement suivre des formations sur le site Reims-Pomacle, par groupe de 15 à 20 étudiants.

**> Formation par et pour la recherche : master et écoles doctorales :**

AgroParisTech envisage la construction d'une spécialité de niveau master 2 consacrée à l'ingénierie des procédés biotechnologiques. Cette initiative sera conduite au sein du Centre d'excellence de biotechnologies blanches de Reims-Pomacle, en partenariat avec les compétences locales : Ecole Centrale Paris, URCA, RMS, Centre régional d'enseignement et de recherche d'Arts et Métiers ParisTech, partenaires industriels...

**> Formation post-master et formation continue**

Depuis une quinzaine d'années, AgroParisTech et Reims Management School travaillent ensemble au sein du mastère spécialisé « Masternova », formation qui concerne une vingtaine d'étudiants chaque année. Ce partenariat sera poursuivi et d'autres orientations pourront être développées.

En outre, AgroParisTech pourra s'appuyer sur les dispositifs déployés en Champagne-Ardenne pour faciliter l'accès des jeunes issus de milieux défavorisés aux filières d'excellence dans l'enseignement supérieur, dans le cadre de l'effort national.



**Afin de mener à bien son projet scientifique et pédagogique, 3 chercheurs seront recrutés en septembre 2011**, pour représenter la Chaire en Agro Biotechnologies Industrielles (ABI), au sein du Centre d'excellence. AgroParisTech envisage de mobiliser à court et moyen terme :

- > 5 chercheurs et enseignants-chercheurs
- > 2 techniciens
- > 10 doctorants
- > 6 post-doctorants

L'ensemble de ces personnels scientifiques seront salariés de l'Adeprina, Structure de Recherche Contractuelle d'AgroParisTech, dûment habilitée par les ministères chargés de l'enseignement supérieur et de l'agriculture et chargée de la mise en œuvre opérationnelle de la **Chaire en Agro Biotechnologies Industrielles**.

**En attendant l'ouverture des nouveaux locaux du Centre d'excellence (qui accueilleront AgroParisTech et l'Ecole Centrale) prévue à l'horizon 2013, l'équipe d'AgroParisTech sera hébergée sur le pôle agro-industriel de Reims-Pomacle.**

Pour accompagner le projet de Chaire en Agro Biotechnologies Industrielles, **la Région Champagne-Ardenne, le Conseil général de la Marne et Reims Métropole s'engagent à apporter une contribution financière globale maximum de 12 M€ sur une période de 8 années, et à mettre à disposition des locaux pour accueillir l'antenne régionale d'AgroParisTech sur le site de Reims-Pomacle.**



## Zoom sur AgroParisTech

AgroParisTech, Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, est né le 1<sup>er</sup> janvier 2007 du regroupement de trois grandes écoles d'ingénieurs : l'ENGREF, l'ENSIA et l'INA P-G.

### **Deux missions :**

Considéré comme établissement supérieur « leader » dans les sciences du vivant, AgroParisTech conduit deux missions fondamentales :

- la formation d'ingénieurs au cœur d'un dispositif étendu à d'autres cursus académiques et « professionnalisant », articulé en réseaux régionaux ou thématiques bâtis avec de nombreux partenaires.
- la production et la diffusion de connaissances (recherche et développement), en partenariat avec les grands organismes de recherche et les principaux centres techniques professionnels pertinents.

### **Domaines de compétence :**

AgroParisTech s'est assignée six grands domaines de compétences pour ses enseignants-chercheurs et d'activités pour ses diplômés :

- les ressources agricoles et forestières,
- l'environnement,
- la transformation agro-industrielle,
- les biotechnologies,
- la distribution,
- l'ensemble des services accompagnant l'acte de production et de commercialisation.

L'alimentation des hommes et les préoccupations nutritionnelles, la santé, la prévention des risques sanitaires, la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles et, d'une manière plus générale, la valorisation des territoires sont au cœur de la mission d'AgroParisTech.

### **Formations :**

A la rentrée 2010, AgroParisTech a lancé une nouvelle offre de formation pour l'ensemble de ses cursus : un seul cursus d'ingénieurs AgroParisTech, un nouveau Master STVE (Sciences et Technologies du Vivant et de l'Environnement) avec la mise en place d'un M1, une nouvelle offre de formation *Executive* et un nouveau programme de formation pour les IPEF (Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts).



AgroParisTech propose également une formation doctorale en sciences et ingénierie du vivant pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et la santé dispensée au sein de quatre Écoles doctorales :

- L'école doctorale ABIES (Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement et Santé) portée par AgroParisTech
- Les Écoles doctorales RP2E - ressources, procédés, produits, environnement (Nancy), SIBAGHE - systèmes intégrés en biologie, agronomie, géosciences, hydrosciences, environnement (Montpellier), GRN - géosciences et ressources naturelles (Paris), pour lesquelles AgroParisTech est co-habilité

### **Recherche :**

La politique scientifique de l'Établissement s'inscrit dans un champ très large compte tenu des ensembles disciplinaires couverts par les départements et des domaines thématiques transverses à ceux-ci : agriculture, alimentation, environnement, santé. Elle est construite et développée :

> Au sein d'unités de recherche, la plupart en partenariat avec des organismes de recherche (INRA, Cemagref, CNRS, CIRAD) ;

> Dans le cadre d'alliances privilégiées et complémentaires au sein de deux Établissements Publics de Coopération Scientifique (EPCS) :

- ParisTech pour amplifier le dispositif de Sciences et Technologies avec 11 autres grandes écoles d'ingénieurs
- Agreenium -consortium national associant l'INRA, le CIRAD, AgroParisTech, Montpellier SupAgro, Agrocampus Ouest et l'ENVT- pour renforcer la thématique Agriculture, Alimentation, Santé animale, Environnement, s'appuyant notamment sur les pôles de compétences régionaux en STVE

> Dans le cadre de la Fondation de Coopération Scientifique Campus Paris Saclay, avec 22 autres acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

### **Les alliances :**

L'École est au cœur de trois alliances fortes : le PRES ParisTech, le consortium Agreenium et les pôles de compétences STVE où l'international est un enjeu fort.

### **Saclay :**

AgroParisTech est également inscrit dans le processus de regroupement sur le plateau de Saclay, opération qui représente un aboutissement de son évolution, une traduction immobilière de toutes ses transformations.

Adresse du site web : [www.agroparistech.fr](http://www.agroparistech.fr)





## La constitution d'un Centre d'excellence en biotechnologies blanches (CEBB)

Une **convention cadre signée le 9 juin 2011** définit les engagements réciproques de la Région Champagne-Ardenne, du Conseil général de la Marne et de Reims Métropole concernant la constitution en Champagne-Ardenne d'un **ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de niveau international dans le domaine des biotechnologies blanches**. Ces engagements concernent aussi la construction des locaux destinés à accueillir les équipes de l'Ecole Centrale et d'AgroParisTech.

En novembre 2010, l'**Ecole Centrale Paris** inaugurait son Centre d'excellence en biotechnologies blanches qui sera localisé sur le site de Reims-Pomacle, créé avec le soutien des collectivités locales, de l'Etat et de l'Europe.

Les spécificités développées par l'Ecole lui permettent de s'impliquer efficacement dans le domaine vaste et prometteur des biotechnologies blanches, d'un haut niveau scientifique, associant génie des procédés, biotechnologies, biomathématiques, bioinformatique et donc en phase avec le caractère interdisciplinaire qu'elle développe en enseignement et recherche.

**AgroParisTech**, école d'ingénieur dans le domaine des sciences du vivant et de l'environnement, a identifié un enjeu de formation et de positionnement scientifique concernant la transformation des agro-ressources à finalité non alimentaire et annonce l'installation d'une Chaire en Agro Biotechnologies Industrielles (ABI) à la rentrée 2011.

Par ailleurs, **Reims Management School** souhaite créer une Chaire en Economie Agro-Bio-Industrielle, afin de déterminer la chaîne de valeur de l'industrie chimique (évaluation des coûts réels des énergies carbonées et renouvelables, calcul du prix de revient des molécules obtenues par les nouveaux procédés etc.) et de proposer des outils d'analyse et de gestion (estimation de la valeur d'usage des molécules produites, calcul du seuil des prix à partir duquel la production des molécules devient rentable, etc.).

**L'objectif du Centre d'excellence en biotechnologies blanches est de développer à partir du carbone renouvelable des plantes, de nouveaux procédés innovants et compétitifs basés sur les biotechnologies, en remplacement des procédés actuels basés sur les hydrocarbures, dans une perspective de développement durable.**

L'un des défis majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle consiste en effet à repenser les procédés de production des produits industriels en y intégrant les contraintes liées au développement durable. Ainsi, le secteur de la chimie, particulièrement concerné, se doit d'évoluer vers la chimie verte, c'est-à-dire en substituant au carbone fossile le carbone végétal.

Dans ce contexte, les biotechnologies blanches sont une des voies les plus prometteuses. Elles permettent d'utiliser des agro-ressources notamment en remplacement des dérivés du pétrole (bioraffinerie). Néanmoins, passer de l'industrie traditionnelle aux procédés issus de biotechnologies suppose des efforts importants, notamment des programmes de recherche, la mise au point de nouvelles technologies innovantes et leur transfert dans l'industrie.



La France est l'un des pays en pointe dans les domaines de l'agro-industrie, avec la labellisation en 2005 du pôle de compétitivité à vocation mondiale, Industries et Agro-Ressources, qui s'appuie sur l'expertise des régions Champagne-Ardenne et Picardie en terme agricole et agro-industrielle.

Les **activités du Centre d'excellence en biotechnologies blanches** comporteront 3 volets principaux :

- **des activités de recherche scientifique**, qui produiront des publications et des brevets, dont les résultats seront transférés aux entreprises existantes ou contribueront à la création de start up ;
- **des activités d'enseignement** à destination des élèves de Centrale Paris, AgroParisTech, RMS. Elles s'ouvriront ensuite à des étudiants champardennais dans le cadre de formations de haut niveau à monter ;
- **des activités de formation continue**, destinées à des cadres et techniciens des entreprises impliquées dans les activités du Pôle de Compétitivité.

Par sa localisation en Champagne-Ardenne, le CEBB peut nouer très naturellement des **partenariats en recherche comme en enseignement, avec les acteurs académiques et industriels de la région et les partenaires du Pôle de Compétitivité IAR**, en favorisant les collaborations scientifiques et technologiques, les valorisations industrielles et les projets à forte connotation scientifique initiale.

**Les bâtiments destinés à accueillir le Centre d'excellence en biotechnologies blanches** seront construits sur le site de Reims-Pomacle (ouverture des locaux à l'horizon 2013), sur la plateforme d'innovations technologiques B.R.I.

L'opération permettra d'accueillir les équipes scientifiques de l'Ecole Centrale, d'AgroParisTech, ainsi que d'autres équipes scientifiques qui pourront venir sur le site, le cas échéant temporairement, dans le cadre de recherches menées en réseau.

Les bâtiments ainsi créés offriront une surface utile de 2350 m<sup>2</sup> environ se répartissant en :

- laboratoires spécialisés : 200 m<sup>2</sup>
- Halle technique : 500 m<sup>2</sup>
- Salles de travaux pratiques : 375 m<sup>2</sup>
- Bureaux : 700 m<sup>2</sup>
- Espaces mutualisés (salle de conférence, espace de convivialité, 2 salles de réunion et locaux techniques) : 575 m<sup>2</sup>

En attendant l'ouverture des nouveaux locaux du Centre d'excellence (qui accueilleront AgroParisTech et l'Ecole Centrale) prévue à l'horizon 2013, l'équipe d'AgroParisTech sera hébergée sur le pôle agro-industriel de Reims-Pomacle.



**La Région Champagne-Ardenne, le Conseil général de la Marne et Reims Métropole ont décidé d'unir leurs efforts et de contribuer à parité à la réalisation de ces projets dont le coût global est estimé à environ 30 M€ répartis sur 8 ans et ventilé comme suit :**

- Ecole Centrale Paris : 11,8 M€
- AgroParisTech : 12 M€
- Immobilier : 6,2 M€

- **La contribution de la Région** portera notamment sur les postes de dépenses d'immobilier, d'équipements, et sur l'accompagnement de l'Ecole Centrale Paris et d'AgroParisTech, pour ce qui relève de leur activité sur le Centre d'excellence en biotechnologies blanches, dans le cadre des dispositifs régionaux de soutien à l'équipement des filières pédagogiques, aux projets de recherche, aux allocations doctorales et post-doctorales, à la mobilité entrante et sortante des chercheurs, à l'organisation de manifestations scientifiques...

- **La contribution du Département** portera notamment sur les charges de fonctionnement du Centre d'excellence via sa convention avec l'Ecole Centrale Paris.

- **La contribution de Reims Métropole** portera notamment sur les charges de fonctionnement du Centre d'excellence via sa convention avec AgroParisTech.



## Un engagement important des collectivités locales

Depuis près d'une vingtaine d'années, la Région Champagne-Ardenne, le Conseil général de la Marne et Reims Métropole se mobilisent aux côtés de la profession agricole pour favoriser l'émergence de valorisations non alimentaires des agro-ressources. Pour exemple, **la Région** contribue financièrement, à part égale avec l'Etat, au contrat de projet Etat-Région 2007-2013 dont la thématique Agro-Ressources constitue l'un des axes structurants du volet recherche, et gère une partie des fonds du FEDER qui abondent les programmes de recherche de ce domaine scientifique.

Les biotechnologies blanches et la chimie verte (issue du végétal) sont en effet au cœur des perspectives de développement de notre territoire. La labellisation en 2005 du Pôle de Compétitivité à vocation mondiale IAR « Industries et Agro-Ressources » a confirmé le champ d'expertise de la région Champagne-Ardenne dans le domaine, et salué la pertinence des efforts menés par les collectivités.

C'est donc tout naturellement que la Région, le Département et Reims Métropole soutiennent avec force l'implantation de Centrale Paris et d'AgroParisTech sur le site Reims-Pomacle qui consolideront la réputation du Pôle IAR en tant que leader dans le secteur des agro-ressources au niveau international.

En favorisant l'installation de formations supérieures de haut niveau, les collectivités locales affirment plus globalement leur volonté de mener une politique commune pour renforcer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation au meilleur bénéfice de notre territoire. Autant de facteurs qui pourront contribuer au développement des entreprises et de l'emploi.

Par ailleurs, les formations supérieures comme Centrale Paris et AgroParisTech constituent un atout considérable pour notre attractivité et notre dynamisme. C'est un des axes forts du projet « Reims 2020 » porté par **Reims Métropole** : consolider son offre d'enseignement supérieur (arrivée de Centrale Paris, AgroParisTech, Sciences-Po...) et ses pépinières pour construire l'avenir de ses jeunes et accroître son attractivité au plan national et international. L'objectif étant d'accueillir 10 000 étudiants de plus dans les 10 prochaines années.

Ces formations de haut niveau contribuent également à assurer la pérennité de jeunes populations qualifiées en région, mais aussi, et c'est une priorité de la démarche Marne 2020 initiée par **le Conseil général de la Marne**, à en accueillir de nouvelles (jeunes, chercheurs, entrepreneurs). Enfin, elles participent à consolider une économie fondée sur la connaissance.



## Contacts presse

AgroParisTech  
Monique Mizart  
[monique.mizart@agroparistech.fr](mailto:monique.mizart@agroparistech.fr)  
01.44.08.72.03 / 06.71.92.43.60

Reims Métropole  
Geneviève Dogué  
[Genevieve.dogue@reimsmetropole.fr](mailto:Genevieve.dogue@reimsmetropole.fr)  
03.26.77.75.45

Conseil général de la Marne  
Cécile Failliot  
[failliotc2@cg51.fr](mailto:failliotc2@cg51.fr)  
03.26.69.52.02

Conseil régional de Champagne-Ardenne  
Marie-Paule Carisio  
[mpcarisio@cr-champagne-ardenne.fr](mailto:mpcarisio@cr-champagne-ardenne.fr)  
03.26.70.89.22